

Niveau bas (R+2)

NOTA :

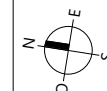
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



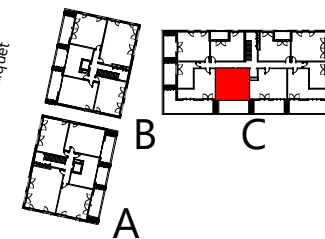
PRÉLUDE
Toulouse-Landenne



Construire l'avenir ensemble®



Chemin du Calquet



Bâtiment C

Appartement 4 pièces duplex - 2ème étage

C2-6

Niveau bas (R+2)

Entrée	4.74 m ²
Pièce de vie	26.39 m ²
SDE 1	6.91 m ²
WC	1.79 m ²

Niveau haut (R+3)

Chambre 1	9.87 m ²
Chambre 2	9.00 m ²
Chambre 3	9.12 m ²
SDE 2 +WC	3.49 m ²
Dgt	1.88 m ²
SURFACE HABITABLE	73.19 m²

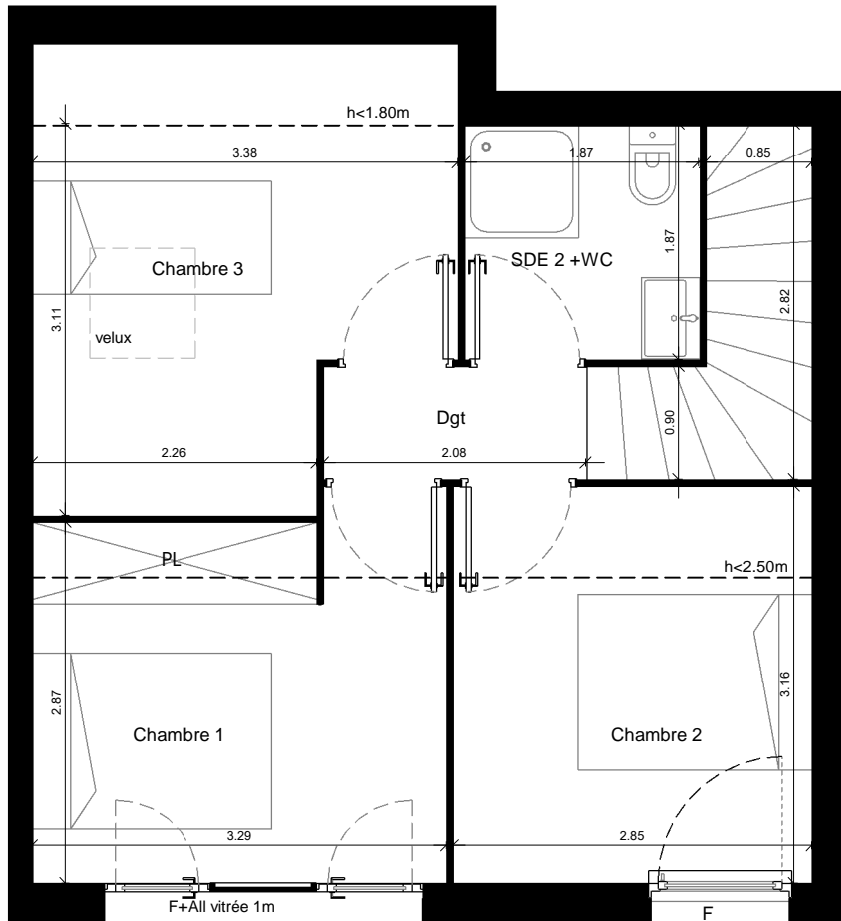
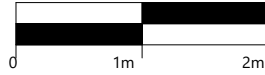
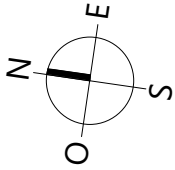
Terrasse	19.55 m ²
----------	----------------------

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende	
F - Fenêtre	
PF - Porte fenêtre	
LV - Emplacement lave-vaisselle	
LL - Emplacement lave-linge	
R - Emplacement réfrigérateur	
C - Emplacement cuisson	
PL - Placard	
CH - Chaudière gaz	
TE - Tableau électrique	
GDC - Garde-corps	
S - Séparatif	
	- Soffite et faux-plafonds
	- Retombée de poutre

PROVISOIRE

29/01/2021



Niveau haut (R+3)

NOTA :

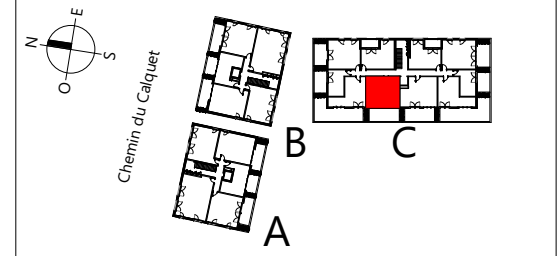
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis ceux décrits dans la notice descriptive).



PRÉLUDE
Toulouse-Landenne



Construire l'avenir ensemble®



Bâtiment C

Appartement 4 pièces duplex - 3ème étage

C2-6

Niveau bas (R+2)

Entrée	4.74 m ²
Pièce de vie	26.39 m ²
SDE 1	6.91 m ²
WC	1.79 m ²

Niveau haut (R+3)

Chambre 1	9.87 m ²
Chambre 2	9.00 m ²
Chambre 3	9.12 m ²
SDE 2 + WC	3.49 m ²
Dgt	1.88 m ²
SURFACE HABITABLE	73.19 m²

La surface des pièces comprend la surface des placards

Légende	
F - Fenêtre	- Fenêtre
PF - Porte fenêtre	- Porte fenêtre
LV - Emplacement lave-vaisselle	- Emplacement lave-vaisselle
LL - Emplacement lave-linge	- Emplacement lave-linge
R - Emplacement réfrigérateur	- Emplacement réfrigérateur
C - Emplacement cuisson	- Emplacement cuisson
PL - Placard	- Placard
CH - Chaudière gaz	- Chaudière gaz
TE - Tableau électrique	- Tableau électrique
GDC - Garde-corps	- Garde-corps
S - Séparatif	- Séparatif
	- Soffite et faux-plafonds
	- Retombée de poutre

PROVISOIRE

29/01/2021